RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture, de
l'agroalimentaire et de la forêt

AVIS D'EXTENSION DE REGLES INTERPROFESSIONNELLES PAR ARRETE INTERMINISTERIEL

L'avenant à l'accord interprofessionnel triennal 2015-2017, conclu dans le cadre d'ANIVIN de France, et portant sur les cotisations interprofessionnelles, qui figure en annexe du présent avis, est étendu par décision tacite du 11 avril 2016 publié au JORF du 16 avril 2016.

ANIVIN DE FRANCE

Association Nationale Interprofessionnelle

AVENANT A L'ACCORD NATIONAL INTERPROFESSIONNEL DU 14 OCTOBRE 2014

Fixant l'assiette de la cotisation interprofessionnelle sur les vins de France Sans Indication Géographique et les vins à Indication Géographique Protégée du ressort de l'ANIVIN de FRANCE.

ARTICLE UNIQUE

En application de l'article 9 de l'accord du 14 octobre 2014, le taux de la cotisation est fixé :

- pour les vins de France sans indication géographique, sans mention de cépage et sans mention de millésime à **0,46 € HT/HL** (soit 0,55 € TTC/HL) ;
- pour les vins de France sans indication géographique avec mention de cépage et/ou millésime à **0,58 € HT/HL** (soit 0,70 € TTC/HL) ;
- pour les vins à Indication Géographique Protégée du ressort de l'ANIVIN de FRANCE (cf. annexe 1) à **0,56 €HT/HL** (soit 0,67 € TTC/HL),

A compter du 1er janvier 2016 et jusqu'au 31 décembre 2016.

Fait à Paris, le 13 octobre 2015

Le Président de l'ANIVIN de FRANCE
Serge TINTANÉ

Pour la Production

Le Président de la CCVF
Boris CALMETTE

Le Président des VIF
Thomas MONTAGNE

Pour le Négoce

Le Président de l'UMVIN
Michel CHAPOUTIER

12 rue Sainte - Anne • 75001 Paris • Tél : +33 (0)1.47.03.45.44 • anivin@anivin.org • www.vindefrance-cepages.org

ANIVIN DE FRANCE
Association Nationale Interprofessionnelle

Liste des Vins à IGP (Indication Géographique Protégée) relevant du champ de compétence de l'interprofession ANIVIN de FRANCE

IGP des Allobroges
IGP Atlantique
IGP Charentais
IGP de la Corrèze
IGP Coteaux de l'Ain
IGP Coteaux de l'Auxois
IGP Coteaux de Coiffy
IGP Côtes de Meuse
IGP Franche-Comté
IGP Haute-Marne
IGP Haute-Vienne
IGP Isère
IGP Périgord
IGP Sainte-Marie-la-Blanche
IGP Saône et Loire
IGP Urfé
IGP Yonne

12 rue Sainte - Anne • 75001 Paris • Tél : +33 (0)1.47.03.45.44 • anivin@anivin.org • www.vindefrance-cepages.org